ASSOCIATION NATIONALE DES ALBINOS DU TOGO
Tél: 00 228 90 98 31 87 / 00 228 90 08 39 12 BP: 4970 LOME – TOGO
E- MAIL : albitogo@gmail.com
Récépissé N°0444/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA

RAPPORT D'ACTIVITES DU

2ème TRIMESTRE 2018

L'ANAT et l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo en avril

L'ANAT, lors de la Journée internationale en juin

Juillet 2018

INTRODUCTION

Conformément à son plan de travail annuel, les priorités retenues par l'ANAT pour la période du deuxième trimestre 2018 ont été les suivantes :

- Poursuivre la mise en œuvre du projet de prévention des maladies cutanées et oculaires des personnes atteintes d'albinisme (PAA) ;
- Poursuivre le projet de sensibilisation des populations togolaises à l'albinisme pour la réduction de la discrimination contre les PAA
- Célébrer la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme
- Poursuivre l'actualisation du plan de plaidoyer et exécuter les actions de plaidoyer ;
- Assurer le pilotage de l'association.

Le présent rapport expose et analyse l'état d'exécution de ces priorités.

I- ACTIVITES REALISEES

1.1. Le projet de prévention des maladies cutanées et oculaires des personnes atteintes d'albinisme

Ce projet vise à renforcer la protection des PAA contre les effets néfastes des rayons solaires sur leur peau et leurs yeux à travers la sensibilisation et la distribution de kits de protection solaire (KPS). Au cours du deuxième trimestre, deux principales activités ont été réalisées à cet effet :

(i) Les campagnes de sensibilisation et de distribution de KPS

Le bureau national a distribué des KPS à des PAA à Lomé en avril et en juin ; il a également effectué des tournées de de sensibilisation et de distribution de KPS aux PAA de trois villes : Kpalimé, Adéta et Atakpamé.

Sensibilisation et distribution de KPS à Atakpamé et à Adéta en avril

Des Kits ont également été distribués à des PAA à Tchamba, à Kara, à Mango et à Dapaong par les bureaux régionaux de l'ANAT.

Le tableau ci-après résume la situation des KPS distribués et des bénéficiaires.

Régions	Villes	Nbre de PAA bénéficiaires	Nbre de tubes de crème	Nbre de pots ANATSUNCARE distribués	Nbre de lunettes distribuées
MARITIME	Lomé	24	48	10	03
PLATEAUX	Adéta	13	26	13	13
	Kpalimé	15	04	37	12
	Atakpamé	31	30	48	30
CENTRALE	Tchamba	02	04	02	00
KARA	Kara	05	00	05	02
SAVANES	Dapaong	07	00	07	05
	Mango	12	00	12	07
Total	**08**	**109**	**112**	**134**	**72**

Au total, au cours du deuxième trimestre 2018**, 109 PAA** de 08 villes des 05 régions du Togo ont bénéficié de **112 unités de tubes de crème et de 134 pots de pommade de protection solaire et de 72 lunettes solaires**.

(ii) Le projet d'appui à la prévention du cancer de la peau chez les personnes atteintes d'albinisme au Togo

Exécuté, entre le 19 avril le 14 juin, avec l'appui financier de l'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne à Lomé, ce projet avait pour objectif de renforcer l'unité de production de pommade de protection solaire (Anatsuncare) installée à Lomé en Août 2017 avec l'appui de la Fondation ANAT Pays-Bas. Il a permis de réaménager et d'équiper le laboratoire de production de pommade. L'inauguration de l'unité de production réaménagée a eu lieu le 14 juin 2018 en présence de l'Ambassadeur de la République d'Allemagne au Togo, son Excellence Monsieur Christopher Sander.

La cérémonie d'inauguration de l'unité de production réaménagée en présence de l'Ambassadeur en juin

1.2. Le projet de sensibilisation des populations togolaises à l'albinisme pour la réduction de la discrimination contre les PAA

Ce projet vise à accroître la connaissance des populations togolaises sur l'albinisme et les droits des personnes qui en sont atteintes afin de contribuer à la réduction de la discrimination contre les PAA. La mise en œuvre de ce projet s'est poursuivie au cours de ce trimestre par la réalisation des activités suivantes :

(i) La sensibilisation des Organisations de la société civile (OSC)

Le Président de l'ANAT a sensibilisé 20 membres d'une association de jeunes musulmans de Lomé sur l'albinisme à l'occasion d'une conférence qu'il a animée le 08 avril 2018 sur le thème « l'efficacité de l'engagement associatif des jeunes musulmans au Togo ».

Le Président de l'ANAT lors de la conférence en avril

En outre, les membres d'environ trente OSC du Togo ont également été sensibilisés sur l'albinisme et les actions de l'ANAT par le Président et la vice-Présidente chargée des affaires féminines de l'association à l'occasion de leur participation à un atelier national organisé les 07 et 08 mai 2018, à Lomé, par le Programme de Consolidation de l'Etat et du monde Associatif (Pro-CEMA). Programme mis en place par la Délégation de l'Union Européenne au Togo, le Pro-CEMA vise à mieux impliquer la société civile dans l'accompagnement de l'action gouvernementale et à assurer une meilleure coordination Etat-monde associatif.

Les participants à l'atelier du Pro-CEMA des 07 et 08 mai

(ii) Les émissions radio et la sensibilisation des médias

Trois émissions radiophoniques de sensibilisation à l'albinisme ont été animées au cours du trimestre : le 13 juin par le bureau de Kpalimé sur la radio locale « **Planète plus** », les 19 et 26 juin à Lomé respectivement par le Secrétaire Général M. Nassirou BOUKARI sur la radio « **Taxi fm** » et le Directeur exécutif, M. Koffi Eric ETSE sur la radio « **Carré Jeunes** ».

Par ailleurs, l'ANAT a organisé, avec l'appui financier de l'OMS Togo, un atelier de sensibilisation des professionnels des médias, le 20 juin à Lomé. L'objectif de cet atelier était de sensibiliser les journalistes et de solliciter la contribution des médias au travail de sensibilisation et de plaidoyer de l'ANAT. Cette rencontre a regroupé une quarantaine de journalistes des radios, des télés et des médias en ligne. Les sujets développés étaient relatifs à : (a) l'albinisme et la situation des PAA au Togo ; (b) les instruments juridiques de promotion des droits des PAA dans le monde, en Afrique (un accent a été mis sur le Plan d'action régional sur l'albinisme en Afrique) et au Togo

Les participants à l'atelier de sensibilisation des médias le 20 juin

(iii) La célébration de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme (JISA)

Placée sous le thème « **Faire briller notre lumière sur le monde** », la 4ème édition de la JISA au Togo a été célébrée à Lomé, à Kpalimé et à Dapaong, avec pour objectif de :

A Dapaong, la célébration a été marquée, le 13 juin 2018, par une réunion de sensibilisation et de plaidoyer organisée par le bureau régional des Savanes avec l'appui technique de l'antenne régionale de la Commission nationale des Droits de l'Homme. Présidée par le Préfet de Tône, cette activité a connu la participation des Directeurs régionaux de l'éducation, de la santé et des affaires sociales ainsi que des autorités locales des forces de l'ordre et des représentants de la société civile.

A Lomé, la célébration a bénéficié de l'appui du Centre d'information des Nations Unies de Lomé et de la Fondation ANAT Pays-Bas. Présidée par le Directeur de cabinet du ministère de l'action sociale, cette activité a vu la participation des représentants des ministères, des organismes internationaux et des organisations de la société civile. Dans son mot de circonstance, le Président de l'ANAT a remercié tous ceux qui soutiennent la promotion des droits des PAA au Togo et a souhaité que le gouvernement adopte un programme national multisectoriel d'amélioration des conditions de vie des PAA. Le Directeur de cabinet, pour sa part, a salué les efforts de l'ANAT et a réitéré la disponibilité du gouvernement à accompagner ces efforts.

Après la cérémonie officielle, des communications suivies de débats ont été animées par des spécialistes sur des sujets tels que : la dermatologie et le cas spécifique des PAA ; l'ophtalmologie et le cas spécifique des PAA ; la protection des droits de l'homme des PAA par le Togo ; la protection de l'enfant atteint d'albinisme au Togo.

Les participants et la table officielle de la célébration de la Journée du 13 juin à Lomé

La JISA a été célébrée à Kpalimé le 23 juin 2018, en présence du Directeur exécutif de l'ANAT, M. Koffi Eric ETSE. Cette célébration a permis au bureau local de sensibiliser davantage les PAA et leurs parents sur les mesures de protection et sur la nécessité de les accompagner pour une égalité de chances en matière d'éducation et d'emploi.

La célébration de la JISA à Kpalimé, le 23 juin 2018

1.3. Les actions de plaidoyer

Le plaidoyer de l'ANAT vise à convaincre le gouvernement et les partenaires en développement du Togo à élaborer et à mettre en œuvre un programme national multisectoriel en faveur de l'amélioration des conditions de vie des PAA.

Au 2ème trimestre 2018, les actions de plaidoyer réalisées dans le cadre de la célébration de la Journée internationale, l'ANAT a rencontré le Président de la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH), Mme le Secrétaire d'Etat chargé des droits de l'Homme, l'Attaché de Cabinet du Ministre de la Justice, le Directeur de Cabinet du Ministre des enseignements primaire et secondaire, l'Ordonnateur National Délégué du Fonds européen de développement et le Chef du Programme Pro-CEMA de l'Union européenne au Togo. L'appui de toutes ces autorités a été sollicité pour l'atteinte de l'objectif du plaidoyer. Un document regroupant les résolutions de la Commission africaine des droits de l'Homme et des Peuples relatives aux PAA et le Plan d'action régional sur l'albinisme en Afrique a été partagé à ces personnalités dans le but de les inciter à agir.

L'ANAT et l'équipe de la CNDH en mai

L'ANAT et le Chef du programme Pro-CEMA en avril

1.4. Le pilotage de l'association

Au titre des activités de pilotage de l'association au 2ème trimestre, on note :

(i) Les réunions de coordination du bureau national qui ont permis l'élaboration et la diffusion du rapport du premier trimestre et l'adoption et le suivi du calendrier des activités du 2ème trimestre

Quelques réunions de travail au siège de l'ANAT en mai et en juin

(ii) La création de la cellule féminine le 20 avril 2018. Dirigée par la vice-présidente chargée des affaires féminines, Mme Sika MOEVI, cette cellule a pour mission de mettre en œuvre les interventions de l'ANAT en matière de promotion des femmes et des filles atteintes d'albinisme. A cet effet, elle a démarré le 19 mai, le processus d'élaboration de son plan d'action 2018-2019.

La vice-présidente et des responsables des OSC féminines lors d'une réunion de travail avec le Pro-CEMA le 9 mai

(iii) Le suivi des projets soumis : le projet de prévention et de prise en charge des maladies cutanées des PAA du Togo a été présenté le 15 mai dernier au Conseil d'administration de la Fondation Pierre Fabre qui l'a accepté ; le démarrage effectif du projet est prévu pour le mois de septembre prochain. Quant au projet de protection de l'enfant Albinos au Togo, les discussions sont toujours en cours avec l'UNICEF Togo.

II- DIFFICULTES RENCONTREES ET DEFIS A RELEVER

La principale difficulté rencontrée est l'insuffisance des ressources financières qui ne permet pas le renforcement des capacités opérationnelles de l'ANAT et l'intensification des actions de sensibilisation et de plaidoyer.

Pour ce faire, l'ANAT devra définir et mettre en œuvre des stratégies innovatrices de mobilisation de ressources pour accroitre les capacités opérationnelles de l'ANAT et intensifier des actions de sensibilisation et de plaidoyer.

III- REMERCIEMENTS

Le Bureau exécutif national de l'ANAT exprime sa profonde gratitude à :

- La Fondation Pierre Fabre de France, à son Conseil d'administration et en particulier, à la Directrice générale, Mme GARRETTE ainsi qu'à Mmes Emilie et Delphine ;
- Madame Heleen Kibbelaar, Présidente de l'ANAT Pays-Bas et à l'ensemble de son équipe ;
- Monsieur le Professeur PITCHE, chef du service dermatologie du CHU Sylvanus et à toute son équipe, en l'occurrence, le Professeur SAKA et Docteur GARBA ;
- Monsieur Steeve LONG, à tous les fidèles de l'Eglise Presbytérienne de Ford Thomas aux Etats Unis d'Amérique et à tous les frères JAWE ;
- Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo ;
- Madame la Représentante Résidente de l'OMS au Togo ;
- Madame la Directrice par intérim du Centre d'information des Nations Unies à Lomé ;
- L'Experte indépendante des Nations Unies sur l'exercice des droits de l'Homme par les personnes atteintes d'albinisme pour la confiance qu'elle fait à l'ANAT ;
- L'ensemble du gouvernement togolais ;
- Tous ceux qui soutiennent de différentes manières la promotion des droits des PAA du Togo.

Fait à Lomé, le 10 Juillet 2018,

Le Secrétaire général

BOUKARI A. Nassirou

Bilan de l'exécution financière

Le tableau suivant présente le budget exécuté et les sources de financement

ACTIVITES / SOUS ACTIVITES	COUT	NATURE DU FINANCEMENT		PARTENAIRES D'APPUI
		FONDS PROPRES	APPUI EXTERIEUR	
1- Projet de prévention des maladies cutanées et oculaires des PAA				
Tournées à Adéta, Atakpamé et Kpalimé	85 000	20 000	65 000	ANAT Pays Bas
Distribution de 134 pots de pommade	670 000	00	670 000	ANAT Pays Bas
Distribution de 112 tubes de crème solaire	784 000	00	784 000	M. LONG des USA
Distribution de 72 lunettes solaires	504 000	00	504 000	ANAT Pays Bas et M.LONG
Aménagement et équipement du labo	1 500 000	151 375	1 348 625	Ambassade d'Allemagne
Sous total 1	**3 543 000**	**171 375**	**3 371 625**	
2- Projet de sensibilisation des populations togolaises à l'albinisme				
Séances de sensibilisation des OSC	15 000	15 000	00	
Célébration de la Journée internationale	907 000	420 000	487 000	ANAT Pays Bas, CINU, autres
Atelier de sensibilisation des journalistes	537 000	37 000	500 000	OMS Togo
Emissions radios	45 000	45 000	00	
Sous total 2	**1 504 000**	**517 000**	**987 000**	
3- Plaidoyer				
Réunions avec les cibles de plaidoyer	42 000	42 000	00	
Sous total 3	**42 000**	**42 000**	**00**	
4- Pilotage de l'association				
Réunions de coordination (de 10 membres)	240 000	240 000	00	
Activités de la cellule féminine	20 000	20 000	00	
Secrétariat (impression et photocopie)	15 000	15 000	00	
Loyers du siège + Electricité	66 650	00	66 650	ANAT Pays Bas
Communication	30 000	30 000	00	
Déplacements divers	30 000	30 000	00	
Suivi des projets (visa Pierre Fabre et autres)	105 000	35 000	70 000	ANAT Pays Bas
Gestion du personnel (6 membres)	1 170 000	1 170 000	00	
Sous total 5	**1 676 650**	**1 540 000**	**136 650**	
Total global	**6 765 650**	**2 270 375**	**4 495 275**	

Le budget global exécuté au cours de ce deuxième trimestre 2018 s'élève à **six millions sept cent soixante-cinq mille six cent cinquante (6 765 650) F CFA**. Les fonds propres de l'ANAT s'élèvent à **deux millions deux cent soixante-dix mille trois cent soixante-quinze** (**2 270 375*)* F CFA,** soit environ **33,56%** du budget total exécuté. L'appui extérieur est évalué à **quatre millions quatre cent quatre-vingt-quinze mille deux cent soixante-quinze (4 495 275),** soit **66,44%**. Les principaux partenaires d'appui sont ANAT Pays-Bas, M. Steeve LONG des USA, l'Ambassade d'Allemagne au Togo, l'OMS Togo, le Centre d'information des Nations Unies à Lomé et d'autres sympathisants de l'ANAT.